

**Conseil des Ministres des Etats-Membres de la Commission de
l'Océan Indien**

Allocution de Patricia AUBRAS,

**Directeur Régionale de l'Agence Française de Développement pour
l'Océan Indien**

15 mai 2024

Monsieur le Président en exercice du Conseil des Ministres,

Madame la Secrétaire d'Etat au Développement,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Monsieur l'Ambassadeur de l'Union Européenne,

Monsieur l'Ambassadeur de France délégué à l'Océan Indien

Monsieur l'Ambassadeur de France pour Maurice,

Monsieur le Secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien,

Mesdames et Messieurs les Officiers Permanents de liaison

Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires de la
Commission de l'Océan Indien,

Chers partenaires et collègues,

Tout protocole respecté,

Monsieur le Président, je souhaitais en premier lieu vous remercier pour l'invitation que vous avez faite à l'Agence Française de Développement d'assister et d'intervenir à cette séquence de Dialogue avec les partenaires et membres observateurs de la Commission de l'Océan Indien, dans le cadre du 38^{ème} Conseil des Ministres de la COI.

Cette invitation m'honore, en tant que Directrice régionale AFD pour l'Océan Indien, car elle consacre une relation partenariale ancienne, dense et déjà riche de succès.

Développé depuis 2007, ce partenariat s'est considérablement intensifié sur la période récente, dans une logique d'accompagnement au déploiement des activités menées par le Secrétariat général, en cohérence avec le mandat et les ambitions fixés par les Etats-membres. Ce sont ainsi 9 programmes en exécution, représentant plus de 118 M Eur d'engagements financiers de l'AFD (incluant les fonds délégués par l'Union Européenne, le Fonds Vert pour le Climat ou le FFEM) qui mobilisent au quotidien nos équipes respectives.

Comme vous le savez, l'action de l'AFD, ici comme dans le reste de ses pays d'intervention, s'inscrit dans le mandat que lui fixe le Gouvernement français et dont les orientations claires prennent source dans les 17 Objectifs de développement durable (ODD), fixés par l'ONU en 2015, et l'Accord de Paris sur le climat. On y retrouve, entre autres, des enjeux cruciaux pour la zone Océan Indien :

- Soutenir les transitions énergétiques devant permettre de se rapprocher de la cible des 1,5°,
- Renforcer la résilience sanitaire,
- Promouvoir l'éducation et la formation de la jeunesse,
- Soutenir partout les droits humains,
- Promouvoir l'égalité femmes-hommes

Ce cadre trouve déjà en large partie des points d'applications concrets dans le partenariat AFD/COI, dont le mandat axé sur les biens communs entre en parfaite résonance :

- Encourager le développement durable des filières de l'économie bleue, verte et circulaire,
- Construire des Sociétés plus inclusives au service des populations,
- Favoriser un cadre de gouvernance protecteur,
- Accompagner la contribution de la France à la dynamique de coopération régionale.

Depuis le Conseil des Ministres organisé à Madagascar en mai 2023, et venant entériner la passation de la présidence de la COI de Madagascar vers la République de Maurice, le partenariat AFD/COI aura été riche des actions menées, et marqué également par la permanence de défis importants dans la réalisation de certains projets.

Sans avoir à reprendre de manière détaillée l'avancement des différents projets financés par l'AFD, permettez-moi de mettre

l'emphase sur des points selon moi les plus marquants de ces derniers mois :

- **La signature en février 2024 d'une convention de financement de 6,5 M Eur, en présence du Directeur général de l'AFd Rémy Rioux, d'un Programme de renforcement de la sécurité sanitaire dans la région océan Indien, Pacifique et Asie du Sud-Est.**

Ce programme permet à la COI et son réseau SEGA One Health de dépasser le strict cadre de la coopération à l'échelle de l'océan Indien, pour encourager les collaborations et les échanges scientifiques et techniques avec deux autres réseaux de surveillance épidémiologique soutenus par l'AFD. Cet appui s'inscrit également en cohérence avec les engagements pris par les Etats-membres de la COI, depuis la Conférence ministérielle dédiée en septembre 2023, a doté le réseau SEGA de statuts adaptés aux ambitions de ce réseau, dont l'efficacité n'est plus à prouver.

- **Par ailleurs, le programme Horizon 2030 est entré en 2023 dans sa phase d'exécution, et matérialise naturellement des ambitions fortes des Etats-membre, comme des partenaires financiers comme l'UE ou l'AFD.**

Ce méta-projet est à la croisée d'enjeux à la fois organisationnels (stratégie de renforcement quantitatif des compétences du Secrétariat général), opérationnels (appui à la définition d'une stratégie Genre, processus d'accréditation UE et Fonds Vert) et stratégiques (financement d'une partie des activités du PDS).

Nous nous réjouissons donc des avancées concrètes obtenus par le Secrétariat général dans le processus d'accréditation partiel au Fonds Vert qui pourrait aboutir dans les prochains mois. Il me semble toutefois important de souligner que ce processus d'accréditation ne saurait contenir en lui-même l'ensemble de l'ambition transformationnelle que suppose Horizon 2030, et pour laquelle la COI doit pouvoir avancer concrètement en 2024.

- **En outre, le lancement du fonds de mobilité « AléVini » en septembre 2023, et de la plateforme numérique kiltir.org**

matérialise d'ores et déjà la COI comme un acteur institutionnel moteur dans le déploiement des Industries Culturelles et Créatives dans l'Océan Indien, et la volonté de structuration de filières économiques pérennes pour les opératrices et opérateurs du secteur.

Le programme ICC consacre le rôle essentiel de la culture comme bien commun, dans l'accomplissement des Objectifs du Développement Durable et contribue à la construction ou la pérennisation d'un imaginaire propre aux populations de l'Océan Indien et de leurs influences respectives. Les actions déjà menées pour mieux caractériser l'offre culturelle régionale, mieux recenser le patrimoine de nos pays, mieux former les acteurs sont de nature à ancrer la COI comme un acteur africain des ICC, soucieux de la prise en compte des inégalités de Genre dans la définition des activités proposées.

- **Le temps me manque pour aborder l'ensemble des programmes du portefeuille malgré leur importance égale, certains confirmant le déploiement d'activités concrètes**

comme GPS ou RECOS ; d'autres suscitant plus de préoccupation quant au retard cumulé, comme ExplOI ou HydroMET.

Sur ce dernier programme HydroMET, le recrutement récent de l'équipe d'Assistance Technique doit permettre à la COI de présenter dans les prochains mois des avancées concrètes quant au lancement d'activités aussi structurantes que le lancement des marchés d'acquisition de matériel ou l'appui à la modernisation des dispositifs nationaux d'alerte.

Cette année 2024 sera je l'espère une année de consolidation du partenariat, autour des programmes actuellement en exécution, du lancement concret du programme de sécurité sanitaire et l'aboutissement des discussions entre la COI et l'AFD devant permettre l'octroi d'un financement appuyant la commission dans la réalisation d'un programme de formation et de mobilité professionnelle.

Monsieur, permettez-moi de profiter de l'occasion qui m'est donnée pour vous remercier pour tout le travail accompli sous votre mandat.

Je remercie encore les Officiers permanents de liaison pour leur soutien à la COI et aux projets financés par la France au travers de l'AFD.

Monsieur Le Secrétaire Général, je vous remercie pour votre confiance, la franchise de nos échanges et la qualité de notre partenariat. A travers vous, ces remerciements doivent bien sûr atteindre l'ensemble des équipes de la COI, UGP compris. Nous savons collectivement la complexité de mise en œuvre du portefeuille de projets de la COI, et des contraintes récurrentes s'imposant parfois à leur rythme d'exécution. Vous savez tout autant pouvoir compter sur l'AFD comme partenaire, aux côtés de la COI, pour vous appuyer dans ces défis.

Merci.

